
Questions et réponses sur le rôle des anciens

Ed Sanders

Au fur et à mesure qu'une assemblée croît "dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ", elle devrait se doter de dirigeants en qualité et nombre suffisants, tout en développant un sens de responsabilité chez les membres envers ces dirigeants. Voici les réponses à quelques questions souvent posées par les assemblées qui essaient de suivre les dirigeants placés par Dieu dans son Eglise.

Quelle est l'autorité des anciens ?

De quelle autorité l'Eglise dispose-t-elle ? *C'est de toute cette autorité-là que les anciens disposent.* Ce que nous voulons savoir, sans doute, est de *quel genre* d'autorité les anciens disposent. Ont-ils un contrôle absolu sur les membres et l'œuvre de l'assemblée ? Le commentateur Jack P. Lewis déclare : "Les substantifs et les verbes employés pour désigner l'autorité (...) ne sont jamais utilisés dans le contexte des responsabilités des anciens, ni dans celui de l'attitude des chrétiens à leur égard." Les mots qui accompagnent les termes "anciens", "évêques", "faire pâître", "intendant", etc., décrivent l'action d'enseigner, de nourrir, de diriger, de corriger, et de veiller. Bien sûr, il faut obéir aux anciens, car ce qu'ils exigent de nous est pour notre bien, individuel et collectif ; mais ils sont des dirigeants plutôt que des patrons.

Comment une assemblée doit-elle réagir vis-à-vis des anciens ?

Pourquoi choisir un collège d'anciens, pour ensuite critiquer les décisions qu'ils prennent ? La valeur la plus précieuse d'un homme est son jugement. Si ce jugement est défaillant, il ne devrait pas être un ancien. Par contre si son jugement est bon, il faut le suivre. On ne devrait pas se révolter contre les anciens pour

des questions d'opinion.

Les anciens ne peuvent pas autoriser ce que Dieu a interdit, ni interdire ce que Dieu a permis. Les anciens pondérés savent que leurs "décisions" sont des jugements ; il faut donc consulter les membres avant de les prendre.

Les anciens feront des erreurs, car, comme tout le monde, ils sont humains. Il est irréaliste de ne pas accepter que les anciens fassent des erreurs. Ils tireront la leçon de leurs erreurs comme tout le monde.

Une assemblée devrait-elle avoir un "ancien principal" ou un "ancien chef" ?

Il s'élèvera sans doute, au sein du collège des anciens, certains qui deviendront des "dominants". Ceci n'est pas forcément mauvais, car même parmi les anciens, il faut des "leaders". Apprécions plutôt le fait que quelqu'un soit assez dynamique pour stimuler les anciens, ou pour agir dans le rôle de "porte-parole". Comme c'est le cas parmi les autres membres de l'Eglise, il existe, parmi les anciens, des capacités différentes. Mon père a servi trois assemblées comme ancien. Dans chaque assemblée, on lui demandait souvent de servir de porte-parole pour les anciens. Pourquoi ? Parce qu'il avait la parole un peu plus facile que d'autres, et que ses co-anciens lui faisaient confiance pour transmettre précisément ce qu'ils avaient décidé de dire à l'assemblée.

Reste-t-on ancien à vie ?

Parfois un ancien doit renoncer volontairement à cette fonction, en raison de son incapacité à servir, ou à servir efficacement. Ceci peut se faire sans heurt, confusion ni désordre. Les circonstances sont sujettes au changement ; un homme sage en sera conscient. C'est bien de

permettre à un ancien âgé ou malade de se retirer avec honneur.

Que faire lorsqu'une assemblée n'a pas en son sein des hommes qualifiés pour cette fonction ?

Il faut qu'elle travaille au développement

des hommes pour ces responsabilités. Qu'elle ne se laisse pas tromper par ceux qui déclarent que "personne n'est qualifié". *Si en effet personne n'est qualifié, alors le travail est fait par des personnes non qualifiées, ou bien il n'est pas fait du tout.* Ni la première ni la seconde situation n'est bonne ; il faut y remédier aussi vite que possible.